

Méthode EC 2 - Copie d'élève, forces et faiblesses / Adaptation à la nouvelle épreuve

DOCUMENT

Coûts horaires de la main d'œuvre (Indices, Base 100 : France)

Années	2008	2011
Pays		
Belgique	112	115
Bulgarie	8	10
Irlande	86	80
Italie	77	78
Norvège	119	129
Pologne	24	21
France	100	100

Source : d'après EUROSTAT, 2012.

Note : le coût horaire de la main d'œuvre correspond à l'ensemble des coûts supportés par les unités de production.

Ce document présente l'évolution du coût horaire de la main d'œuvre de 2008 à 2011 dans 7 pays de l'UE, que sont la Belgique la Bulgarie l'Irlande l'Italie la Norvège la Pologne et la France, à partir d'une source officielle de données chiffrées sur l'économie européenne : Eurostat.

Afin d'observer les écarts de coûts salariaux entre la France et la Norvège mis en évidence par le document, on s'appuie sur des indices base 100 en France. Ce sont des indices comparatifs car nous sommes face à une comparaison entre 2 pays (France et Europe) mais aussi dynamiques car ils s'étudient sur deux années distinctes (2008 et 2011). L'indice est un outil statistique qui donne des nombres sans dimension mais qui a l'image du taux de variation permet d'établir le sens d'évolution d'une variable économique donnée et par sa valeur le rythme plus ou moins rapide auquel se fait cette évolution. Ainsi, par exemple, l'indice du coût horaire de la main d'œuvre norvégienne en 2008, base 100 en France de la même année, est de 119 ce qui signifie un écart de 19 points d'indice en plus par rapport à la base 100 soit une hausse de 19% par rapport à la France. La représentation repose sur un tableau à double entrée où l'on peut lire horizontalement les indices selon le pays et verticalement les indices selon l'année. De même, en observant les écarts salariaux entre la France et la Norvège, on constate qu'en 2011 le coût horaire de la main d'œuvre en Norvège était 29% plus élevé que celui de la France la même année ($129=100+29$). De fait, on peut donc en déduire qu'en 2008 et 2011 l'ensemble des coûts supportés par les unités de production pour employer un salarié était plus élevés en Norvège qu'en France.

Travail à faire : Dans un tableau vous évalueriez les forces et les faiblesses de cette réponse à la première question puis vous traiterez la seconde

Questions

1. Vous présenterez le document puis vous décrirez les écarts de coûts salariaux entre la France et la Norvège qu'il met en évidence.

(Liban 2014, 4 points)
↔ 2 points / réforme 2019

Quelle question 2 ?
→ Proposition

2. A l'aide des données du document et de vos connaissances vous montrerez que les coûts horaires de la main d'œuvre peuvent être un élément de la compétitivité.